

# Carnets de voyage

**Christian Hérisson, Patrick Carpentier, Gisèle Kanny**

DANS **LA PRESSE THERMALE ET CLIMATIQUE 2021/1 158**, PAGES 119 À 131  
ÉDITIONS **SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE THERMALE**

ISSN 0032-7875

DOI 10.3917/ptc.158.0119

Date de mise en ligne : 10/10/2024

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://stm.cairn.info/revue-la-presse-thermale-et-climatique-2021-1-page-119?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Société française de médecine thermique.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://stm.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

---

---

## CARNETS DE VOYAGE

---

---

---

**PR CHRISTIAN HÉRISSON, PR PATRICK CARPENTIER, PR GISÈLE KANNY\***

La formation 2020/2021 en Hydrologie et en Médecine thermale, réunissant les étudiants inscrits en Capacité nationale d'Hydrologie et climatologie médicales et au DIU de Pratique thermale en station thermale, a été bien entendue beaucoup impactée par la crise sanitaire.

L'enseignement théorique s'est déroulé de façon exclusive en distanciel sous la forme de trois séminaires de 3 jours, en visio-conférence, en janvier, février et mars 2021.

Les séminaires pratiques en station thermale ont dû être soit annulés soit différés.

Deux séminaires ont pu être organisés avec la reprise progressive des activités en station thermale : tout d'abord en région Rhône-Alpes, sous la conduite du Pr Patrick Carpentier, les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2021 à Aix-les-Bains et La Léchère. Le second séminaire sous la conduite du Pr Christian Hérisson, s'est déroulé en région Occitanie, les 7 et 8 septembre 2021 à Balaruc-les-bains, Lamalou-les-Bains et Avène-les-Bains.

### **Séminaire Alpin 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2021**

La première journée a démarré très fort au sein du parc thermal d'Aix-Marlioz où le directeur, Monsieur Florian Hugonet, nous a chaleureusement accueillis dans les salons du complexe hôtelier, bientôt rejoint par Monsieur Bernard Riac, PDG de la Compagnie Européenne des Bains à laquelle appartiennent les thermes d'Aix-Chevalley, qui nous a partagé sa passion pour le développement et la création d'entreprises thermales au sein de son groupe familial Valvital. La complémentarité synergique des deux établissements a été parfaitement illustrée dans le dialogue de leurs dirigeants qui nous ont offert une belle leçon de collaboration constructive et d'esprit d'entreprise.

Le docteur Nicole Vidal, directrice médicale de Valvital, nous a ensuite présenté un exposé passionnant sur ses missions et notamment dans le développement de nouvelles

---

\* Collège des enseignants en médecine thermale

orientations, la réouverture d'établissements et même la création de nouveaux établissements. La richesse et l'originalité de cet exposé qui témoigne d'une remarquable dynamique thermale méritaient un article à part entière qui est proposé dans ce numéro de la *Presse Thermale et Climatique*.

Le docteur Romain Forestier, du centre de Recherche rhumatologique et thermal d'Aix-les-Bains, a ensuite fait le tri des bonnes et moins bonnes indications de la cure thermale en rhumatologie, dans un exposé très documenté qui faisait parfaitement le point de la question à partir de la littérature des essais thérapeutiques randomisés nombreux dans ce domaine, et qui apportent des preuves convaincante de son utilité dans la prise en charge d'au moins quatre domaines pathologiques importants : l'arthrose, notamment la gonarthrose et la polyarthrose, les lombalgies chroniques, la fibromyalgie et la spondylarthrite ankylosante.

Le docteur Alain Françon, "immediate past-president" de la Société, a complété cet inventaire du présent par sa vision du futur du thermalisme rhumatologique qui peut s'appuyer sur la solidité des indications actuelles mais devrait en trouver de nouvelles à la faveur de l'évolution des parcours de santé, notamment en péri-chirurgie orthopédique où les besoins de préparation et de réadaptation post-opératoire dépassent largement les possibilités hospitalières, et pourraient redonner vie au concept de "crénochirurgie". Le développement des activités para-thermales à la faveur du séjour de santé que constitue la cure et des nombreuses compétences et ressources présentes au sein des stations devrait également venir enrichir l'apport des cures dans le domaine des maladies rhumatologiques chroniques, et en particulier en matière d'éducation thérapeutique.

Le docteur Araceli Muela-Garcia, diplômée de la spécialité médicale de médecine thermale, reconnue comme telle en Espagne, a ensuite tracé un tableau très complet et très intéressant du thermalisme espagnol qui inclut la thalassothérapie, et de la pratique des médecins thermaux espagnols, plus proche de la médecine physique et qui s'exerce le plus souvent au sein des établissements. Cet exposé inspirant devrait faire l'objet d'une publication dans un prochain numéro de la *Presse Thermale et Climatique*.

Après un très agréable repas offert par les établissements aixois dans le parc ensoleillé de Marlioz (cf photo 1), nous avons été accueillis par Madame Régine Guilbert, responsable du Pôle Santé et par Monsieur Ludovic Lerche, infirmier thermal dans les thermes d'Aix-Marlioz qui nous a fait visiter l'établissement, et permis au plus grand nombre d'essayer les soins qu'il nous a présentés avec un bel enthousiasme.

Le groupe est ensuite remonté vers les thermes Chevalley où, après un échange très intéressant avec Madame Marianne Esteve, responsable des programmes complémentaires, nous avons pu visiter le vaste complexe thermal à l'ergonomie très poussée et observer les soins collectifs en piscine.



## 2 juillet La Léchère-les-Bains

Après l'accueil de Monsieur Daniel Collomb, PDG de la Société des Eaux Thermales de La Léchère qui nous a expliqué les challenges de la gestion d'une station thermale dans le contexte de la pandémie et d'une responsabilité territoriale, la journée du lendemain s'est poursuivie sous le même soleil et dans la même ambiance de renaissance dynamisante.

Monsieur Thierry Thomas, Directeur d'exploitation, nous a partagé sa vision encourageante du thermalisme du futur, qui devrait voir de beaux jours dans le cadre d'une médecine plus intégrative, plus préventive, prenant en compte une définition plus large de la santé comme cela commence à se dessiner.

Le professeur Patrick Carpentier a ensuite illustré tout le potentiel que peut apporter un centre de recherche en station thermale, en matière de recherche et de développement thermal : optimisation des soins, sécurité sanitaire, éducation thérapeutique et bien sûr essais thérapeutiques d'efficacité thérapeutique, mais aussi de recherche médicale non thermale épidémiologique, physiopathologie et même sémiologique. Les travaux du Centre de recherche universitaire de La Léchère, antenne délocalisée de l'Université Grenoble – Alpes, ont illustré son propos.

Madame Laurine Jay, Infirmière thermale, a partagé de manière très vivante avec le groupe son expérience d'infirmière thermale en matière de soins aux curistes, notamment en pathologie veineuse, bandages et soins d'ulcères, mais aussi dans le domaine si important de la sécurité sanitaire, de la démarche qualité, de la formation des agents de soins et de l'éducation thérapeutique des patients.

Le professeur Patrick Carpentier a ensuite repris la parole pour présenter l'éducation thérapeutique du patient en milieu thermal, en illustrant son propos à partir du programme "Thermes et Veines" pour les patients atteints d'insuffisance veineuse chronique sévère, qui fut le premier programme d'ETP agréé en France en 2011, et du programme Thermœdème, pour les patients atteints de lymphœdème, qui fait actuellement l'objet d'un essai thérapeutique contrôlé en cours sous l'égide de l'Association française de recherche thermale.

Le repas offert par la Société des eaux thermales dans la vaste salle Art Déco de l'hôtel Radiana a réuni étudiants, intervenants et médecins thermaux pour un moment de détente conviviale bien mérité, avant la visite de l'établissement thermal avec toutes les techniques de soins phlébologiques présentées avec beaucoup de précision et d'expérience par Madame Mireille Barbier, responsable de soins, avant que le séminaire ne se conclue, au soleil, par la traditionnelle photo de groupe (photo2).



Au total, deux belles journées d'heureuses retrouvailles entre étudiants, enseignants et acteurs thermaux au cœur des stations d'Aix-les-Bains et La Léchère, dans une atmosphère d'enthousiasme chaleureux qui a particulièrement stimulé les échanges.

## **Le directeur médical thermal et ses missions : Nouvelles orientations, réouverture de station, création d'une nouvelle station**

**Docteur Nicole Vidal, Groupe Valvital, 18, route du Revard 73100 Aix-les-Bains**

Être directrice médicale d'un groupe thermal c'est être médecin référent de 11 établissements thermaux, avec chacun leur spécificité et un total de 5 orientations thérapeutiques.

C'est aussi être le seul professionnel de santé au sein de services supports et travailler transversalement avec les autres directions telles que financières, marketing, développement, technique, juridiques.... C'est donc appréhender des thèmes peu ou pas connus, intervenir sur des champs parfois éloignés de sa pratique et faire partager son analyse.

Sur le plan sanitaire et technique, être médecin référent d'établissements thermaux c'est d'abord veiller à la qualité des soins administrés et à une prise en charge adaptée des curistes. Les infirmiers diplômés d'État (IDE) et les kinésithérapeutes, sont les seuls professionnels de santé au sein des établissements. Au-delà des compétences techniques des agents thermaux, il est essentiel d'assurer la formation continue en ce qui concerne les pathologies prises en charge, en particulier rhumatologie, phlébologie et voies respiratoires mais aussi d'autres pathologies comme celles liées au vieillissement. En effet, l'âge des curistes augmente et les différentes formes de dépendances (physique ou psychique) sont nombreuses.

Comme dans les établissements de soins, mais peut-être plus encore de par la saisonnalité des contrats et leur turn-over, la formation initiale et continue du personnel justifierait des plans pluriannuels.

Concernant les IDE des établissements, c'est un encadrement fonctionnel qui est opéré ; ce sont les référents Covid-19 de nos structures.

Selon les établissements, il est nécessaire de travailler à des procédures d'urgence adaptées soit parce qu'ils sont particulièrement éloignés de centres hospitaliers, soit parce que les recrutements d'IDE restent non pourvus.

Être directrice médicale, c'est bien entendu faire le lien avec les médecins thermaux et l'établissement, être l'interlocuteur. Selon la localisation et les habitudes des établissements, le lien peut être fait par le directeur qui a davantage de proximité géographique.

La recherche de médecins thermaux incombe au directeur médical. La problématique des effectifs et recrutement de médecins thermaux dans les stations est un véritable défi pour la pérennisation de l'activité thermale.

En cette période de pandémie, le directeur médical est l'interlocuteur central du groupe et participe à l'élaboration du référentiel sanitaire ; il informe, forme, coordonne les différents acteurs au sein des établissements, veille au respect des consignes. Il centralise et déclare à l'Agence régionale de santé (ARS) les cas de curiste présentant une Covid-19,

enquête sur l'origine de la contamination et le risque au sein de l'espace de soins. Il est l'interlocuteur des autorités de tutelle.

La conformité sanitaire est le point d'orgue d'un bon fonctionnement d'un établissement thermal ; la réglementation stricte des contrôles et les normes très contraignantes font que les services techniques sont fortement mobilisés ; en complément des contrôles bactériologiques obligatoires mensuels diligentés par l'ARS, des autocontrôles hebdomadaires sont effectués par les établissements avec analyse de l'eau minérale naturelle (EMN) à différents points d'utilisation. La direction médicale est associée lorsqu'un seuil est dépassé notamment en ce qui concerne les légionnelles et la pseudomonas et bien sûr s'il y a une fermeture administrative d'un établissement. En fonction du germe le directeur médical élabore les messages adressés aux curistes assortis des conseils adaptés comme le demande le Code de Santé Publique. L'alerte est transmise aux médecins thermaux également. Une cellule de crise est mise en place avec les directions, marketing notamment, car il convient de trouver le bon équilibre entre l'alerte et l'inquiétude générée au regard du risque réel. De même, en cas de fermeture pour non-conformité sanitaire, il convient de gérer de façon collective la communication de l'établissement vis-à-vis des partenaires de la station et de la presse.

Au-delà de la cure et en complémentarité, le directeur médical travaille, en lien avec les professionnels des établissements, au contenu des programmes complémentaires, véritables outils d'éducation à la santé. Si les messages à passer sont relativement connus et partagés, l'efficacité de leur portée passe par des techniques de communication qu'il faut savoir appréhender.

Au-delà du côté médical et sanitaire faisant appel à nos compétences médicales, un des champs les plus importants à investir en tant que directrice médicale est celui de la recherche clinique. En effet pour obtenir des agréments thérapeutiques, la réglementation est exigeante et l'autorisation d'un agrément thérapeutique nécessite la validation par l'Académie nationale de médecine (ANM) des résultats d'une étude clinique mettant en évidence les bienfaits de l'EMN utilisée dans une pathologie donnée. Les recommandations pour mener ces études évoluent régulièrement et exigent une rigueur scientifique qui ne souffre pas de critiques. Le directeur médical doit donc faire sien ces recommandations, choisir des centres de recherches cliniques rigoureux pour l'accompagner et veiller au bon déroulement de l'étude en validant chaque étape en tant que représentant du promoteur.

À travers la création ou la réouverture d'une station thermale, je voudrais également témoigner combien le rôle de directrice médicale peut être riche en expérience humaine. La création de l'établissement thermal de Saint-Jean-d'Angely est un bel exemple. Ce projet de territoire existe depuis de nombreuses années suite à la découverte de façon fortuite en 1997 d'une source d'EMN sulfatée calcique et magnésienne. Cette ville située en Charentes-Maritimes bénéficie d'eaux proches de celles de Rochefort-sur-Mer. Ce projet s'est concrétisé avec la nouvelle municipalité élue en 2015 qui y a vu là une opportunité de développement économique et sociale pour une ville de 7 000 habitants

un peu sinistrée en termes d'emploi. Le groupe Valvital s'est porté acquéreur des bâtiments militaires en friche situés à côté du forage et a construit un module thermal expérimental afin de mener à bien une étude clinique pour obtenir l'agrément "Rhumatologie". En 2019 et 2020, la mise en place de cette étude au sein d'un mini centre thermal a été l'occasion de travailler étroitement avec la mairie et les professionnels locaux tels que médecins, IDE, hydrothérapeutes. Leur excellente connaissance du territoire et leur engagement en faveur de ce projet ont permis de mener à bien la première phase de l'étude avec le recrutement de 160 volontaires et la délivrance des soins thermaux. L'analyse des résultats est en cours.

La réouverture d'un établissement thermal tel que celui de Santenay en Bourgogne est aussi très intéressante à plus d'un titre. Situé dans un village viticole, il était fermé depuis 1993 ; les bâtiments n'étaient plus utilisables mais une source existait toujours. La municipalité a souhaité réveiller cette belle endormie et le groupe ValVital s'est engagé à reconstruire un établissement neuf et à forer pour ouvrir une nouvelle source afin d'obtenir un débit suffisant.

Après de longues années de travail et de construction, un nouvel établissement flambant neuf a ouvert ses portes en mai 2021 et recevra cette année plus de 800 curistes avec comme orientation "Rhumatologie" et "Affection Digestive et Maladie Métabolique". Il est à présent nécessaire de mener à nouveau des études cliniques pour pérenniser ces agréments historiques.

L'exposé de ces différentes missions et expériences met en lumière l'aspect protéiforme des missions de la directrice médicale au sein du groupe Valvital. Si les connaissances médicales propres à la fonction sont importantes, il faut également en acquérir dans d'autres domaines.

Enfin être directrice médicale d'un groupe thermal, c'est aussi faire partie d'une entreprise dont vous devez partager les valeurs et veiller à leur concordance avec les vôtres.

### **Séminaire occitan Balaruc-les-Bains Mardi 7 septembre 2021**

Le Pr Christian Hérisson souhaite la bienvenue aux participants. Les étudiants sont accueillis au sein de l'établissement thermal par la nouvelle équipe chargée de la gestion des thermes : M. Didier Callas - PDG de la Spleth (Société Publique Locale des Thermes de Balaruc-les-Bains), et M. Paul-François Houvion - Directeur Général. Le Dr Laure Soriteau, Conseillère municipale, est aussi présente.

La matinée est consacrée à 3 exposés théoriques :

- **Balaruc-les-Bains** : présentation de la station et des activités thermales par Madame Nathalie Raffort – Directrice du Développement Médical

En se basant sur les chiffres de l'année 2019, dernière année non impactée par la crise sanitaire - l'établissement thermal de Balaruc a accueilli 52 872 curistes, dans les orientations thérapeutiques Rhumatologie et Phlébologie, et apparaît ainsi comme le premier établissement thermal français. Les eaux utilisées sont des eaux chlorurées sodiques chaudes parmi les plus minéralisées de l'Occitanie. Cet établissement thermal géré par la Spléth est le premier employeur privé du bassin de Thau avec 400 collaborateurs.

"La population curiste" est à prédominance féminine (62 %), avec une moyenne d'âge autour de 69 ans. Les motifs de cure sont soit l'orientation rhumatologique isolée (56,5 %) soit la double orientation Rhumato-Phlébologie (37,5 %).

Du point de vue soins thermaux : les principales techniques sont pour les soins en Rhumatologie : piscine de mobilisation, douche aux jets, hydrojets du dos, hydro-aérobains, massages sous l'eau, étuve, douche dorsale et soins à base de boue. Pour la Phlébologie : couloirs de marche, bains massant des jambes, compresses, hydrojets des jambes, massages sous l'eau, douche de pulvérisation des membres...

Concernant la recherche : la station a été engagée dans de nombreuses études nationales : Thermarshrose en 2008, Macvia en 2016 et Respect (Renforcement de l'Equilibre et Soutien Educatif dans la Prévention de la Chute en Centre Thermal).

• **Contrôle sanitaire de l'eau minérale** par Madame Anita Reinhardt – Responsable du laboratoire de contrôle interne

Sont d'abord rappelées les définitions notamment de l'eau minérale naturelle et les données réglementaires.

La gestion de la qualité est basée sur : une analyse des risques qui permet de mettre en évidence les dangers, les opérations dont la maîtrise est nécessaire, et les mesures qu'il faut mettre en place pour assumer cette maîtrise ; une circulation permanente de l'eau thermique ; le refroidissement de l'eau thermique au plus près des soins ; et enfin une surveillance par gestion technique centralisée.

Sont ensuite exposées les différentes bactéries recherchées en insistant sur les légionelles, staphylococcus, et pseudomonas aeruginosa. Les contrôles microbiologiques sont effectués en interne de façon quotidienne (auto-contrôle), associés et à contrôles microbiologiques officiels mensuels. En 2019, la surveillance microbiologique par auto-contrôle a concerné 32146 paramètres et 77 % des analyses concernaient l'eau thermique.

Il est rappelé l'arrêté du 19 juin 2000 exigeant l'absence de germe pathogène. Sont présentés ensuite les algorithmes qui en fonction des résultats des analyses biologiques peuvent aboutir à l'ouverture ou la fermeture de postes ou de secteurs.

Il est conclu sur les démarches d'accréditation, et notamment sur la certification Aquacert Haccp Thermalisme qui atteste de la sécurité sanitaire de l'eau thermique et de son utilisation dans le cadre des soins dispensés aux curistes. Cette accréditation concerne l'hygiène des thermes, les respects des normes et des protocoles, la surveillance microbiologique de l'eau thermique et enfin le suivi médical des curistes.

• **Rôle du médecin thermal face à la crise sanitaire : intérêt d'un référent médical au sein d'un établissement thermal par le Dr Hugues Desfour – Médecin thermal Rhumatologue Balaruc-les-Bains**

Il est rappelé que - si le médecin thermal a, comme tous les autres médecins, été confronté à la prise en charge du patient en période de crise sanitaire, en matière de contraintes liées au Covid-19, d'organisation du cabinet médical, en gestion du flux et de l'accueil des patients avec respect des gestes barrières - le médecin thermal n'est pas tout à fait un médecin comme les autres : parce que sa patientèle fait souvent partie de la population cible de la pandémie, parce qu'il est un partenaire essentiel de l'établissement thermal et que son activité est dépendante de celle des thermes, et enfin parce qu'il est au cœur de la prise en charge sanitaire préventive et thérapeutique du curiste.

Le Dr Desfour a insisté sur le rôle d'un médecin référent au sein d'un établissement thermal, rappelant l'article R 1322-62 du code de la santé publique, indiquant "un médecin doit être rattaché à chaque établissement thermal en qualité de directeur ou de conseiller technique. À défaut et provisoirement un médecin praticien de la station doit assurer la surveillance médicale de l'établissement".

Puis ont été abordés les missions de ce médecin référent :

- Respect des bonnes pratiques professionnelles : le médecin référent veille à l'application des bonnes pratiques médicales, y compris en cas de risque sanitaire exceptionnel, et formule toutes recommandations utiles dans ce domaine y compris liées la qualité des soins.
- Le médecin référent donne des conseils techniques sur l'évolution des protocoles, met en œuvre les formations de type continue ou d'information destinées à l'application par les agents des soins thermaux des bonnes pratiques médicales professionnelles.
- Il participe en qualité d'intervenant aux formations dédiées aux applications des traitements prescrits.

Dans le cadre du référentiel sanitaire au sein de chaque station thermale a été constituée une cellule Covid-19. La présence dans ce comité de pilotage d'un médecin thermal s'est révélée cruciale pour s'adapter localement aux différents protocoles. Sa participation a favorisé le recueil et l'élaboration des informations, ainsi que la cohérence en vue d'une diffusion auprès des acteurs locaux, notamment sociaux professionnels de la station. Le médecin référent a directement participé à la formation du personnel "Prévention aux gestions du risque Covid-19", formation qui était un préalable à la réouverture des établissements thermaux.

- Développement des projets médicaux : le médecin référent conseille la Direction et coordonne l'élaboration des projets de développements médicaux, ou des programmes spécifiques non conventionnels.

À l'issue de ces présentations, l'ensemble des participants a été convié à un fort sympathique buffet à base de produits de la mer sur la terrasse de l'établissement.

L'après-midi a été consacrée à une visite commentée, et en petits groupes, des différents postes de soins et des installations techniques.



### **Lamalou-les-Bains Mercredi 8 septembre 2021**

L'ensemble des participants sont accueillis au sein de l'établissement thermal par Mme Séverine Gauthier - Directrice, et son équipe.

• **Présentation de la station et des activités thermales par Mme Sérine Gauthier**  
La station de Lamalou-les-Bains fait partie du groupe de la Chaîne thermale du soleil, créé en 1946, et qui regroupe aujourd'hui 20 établissements thermaux, représentant en 2019 188 000 curistes soit 32 % de l'ensemble des curistes français.

La fréquentation de la station a été de 13 000 patients en 2019 repartis sur les deux orientations Rhumatologie (55 %) et Neurologie (45 %). À noter un nombre important de patients ayant la double orientation. L'année 2020 impactée par la crise sanitaire n'a vu que 5 129 patients traités. Pour l'année 2021, il est noté un potentiel de 7 800 réservations. L'établissement bénéficie d'eaux thermales, dont la température d'utilisation aux soins est de 32 à 34°. L'usage thérapeutique est basé sur les propriétés myorelaxante, anti-inflammatoire, sédative et antalgique.

Du point de vue hygiène, l'établissement dispose d'un laboratoire interne d'analyse microbiologique avec un ingénieur sanitaire et deux techniciens microbiologiques. 800 analyses bactériologiques en moyenne sont réalisées sur une année.

La particularité de l'établissement de Lamalou-les-Bains est sa spécialisation dans la prise en charge des patients à mobilité réduite, d'où un plateau technique adapté avec des sièges hydrauliques, des espaces dédiés aux fauteuils roulants. Il a été mis en place également un accompagnement du patient à mobilité réduite avec un service d'aide à la personne, notamment aide à l'habillage et au déshabillage à l'entrée aux thermes, aide à la préparation et à la prise des repas, aide ménagère...

Autre particularité de la station : le développement de spécificités de prise en charge par pathologie et notamment : maladie de Parkinson, sclérose en plaques, maladie de Charcot-Marie-Tooth, prise en charge post-polio, prise en charge post-AVC, syndromes des jambes sans repos, fibromyalgies... De plus, une collaboration étroite a pu être développée avec les acteurs médicaux des centres hospitaliers locaux et régionaux, et notamment le CHU de Montpellier, mais aussi avec diverses associations de patients dont France Parkinson, Fibromyalgie France, SOS Fibromyalgie...

L'équipe soignante comporte 10 médecins thermaux dont 1 médecin MPR et 9 généralistes, 2 infirmières diplômées d'État, 10 kinésithérapeutes DE, 1 diététicienne, 2 ergothérapeutes, 45 agents de soins thermaux, 3 enseignants APA, et 3 psychologues.

Concernant les soins pratiqués à Lamalou on recense :

- des soins d'hydrothérapie collectifs (bains, aérobains, bains à l'eau courante en piscine ou baignoire, trombe/immersion).
- des soins d'hydrothérapie individuels (bains douches en immersion, douches générales ou locales aux jets, douches pénétrantes générales, manudouches - pédidouches, pulvérisations faciales, cures de boissons.
- des soins de boue : cataplasmes, sudation, bain de boue général et pédiboue.

Ont ensuite été évoqués les outils d'évaluation de l'efficacité des cures développés au sein de la Chaîne thermale du soleil, et notamment les données de l'observatoire de la CTS. Enfin ont été présentés les programmes de santé développés dans le cadre de la prise en charge globale des patients. Il s'agit de programmes s'intégrant dans une démarche de prévention et d'éducation à la santé, reposant sur les atouts de l'établissement thermal, à savoir l'unité de lieu, une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé, et enfin un lien thérapeutique quotidien et approfondi pendant les 3 semaines de la cure.

Les patients bénéficient d'un environnement privilégié visant à les responsabiliser dans une dynamique de créno-réadaptation et de gestion proactive de leur santé.

Les participants du séminaire ont été ensuite conviés à visiter l'ensemble des installations thermales.

Dernière étape lamalousienne : l'inauguration du "Pôle Handisport Lamalou-les-Bains la Station".

Il s'agit de l'aboutissement d'un projet visant à mettre à la disposition des personnes à mobilité réduite (patients, curistes, touristes, habitants de Lamalou) du matériel permettant de pratiquer les activités de sport de pleine nature. Des démonstrations ont permis de visualiser directement les qualités et usages possibles du matériel disponible.



### **Avène-les-Bains Mercredi 8 septembre 2021**

L'ensemble des participants sont accueillis chaleureusement par Mme Marie-Ange Martincic, Directrice, et son adjointe Mme Sophie Mery, autour d'un très sympathique déjeuner d'accueil.

Dans un premier temps, sont présentées les activités thermales d'Avène, qui fait partie du groupe Pierre Fabre Dermo-cosmétique.

La station d'Avène orientée vers la peau et les muqueuses, puisque bénéficiant de deux orientations Dermatologie et Affections de la muqueuse bucco-linguale, a développé une démarche de thermalisme scientifique et d'hydrothérapie innovante dans le traitement de nombreuses pathologies de la peau telles que : la dermatite atopique et les eczémas, le psoriasis, les ichtyoses, les états de prurit et de prurigo chronique, les cicatrices gênantes, les séquelles de brûlures, les lichens cutanés ou muqueux, et enfin les suites de certains traitements oncologiques.

L'eau minérale utilisée est faiblement minéralisée, avec un équilibre ionique bicarbonaté calcique et magnésien, et elle est riche en oligo-éléments, et de pH neutre.

Les soins thermaux comportent des techniques de bains (bains simples, bains aérobains ou hydromassants), des techniques de douches à pulvérisation générale (douches générales, pulvérisations générales), d'autres soins (application de compresses, massages sous l'eau). Une place à part pour la douche filiforme à l'eau thermale, qui est dispensée par le médecin, et qui permet un traitement très ciblé des lésions cutanées.

Citons aussi les soins de visage avec crème émolliente et les enveloppements du cuir chevelu, et les soins à visée bucco-linguale : les bains de bouche, les pulvérisations de la cavité buccale ou les douches gingivales...

Le suivi par l'image de cas cliniques de patients avant et après la cure est tout à fait démonstratif des bénéfices escomptés.

À l'issue de cette présentation, l'ensemble des participants a pu visiter l'établissement thermal, les différents postes de soins, et notamment l'espace de création récente destiné au programme Sensicure qui vise à délivrer des soins dermo-cosmétiques personnalisés, sur la base de séjour de 6 jours en libre prescription.

En fin de journée, il a été proposé une découverte du Laboratoire de l'eau et une visite de l'unité de production dermo-cosmétique.

